

Le banquier fut interdit, et sa fortune de \$200,000 fut divisée entre quelques unes des personnes à qui elle avait été volée.

Madame Labadie reçut par son fils \$95,000, McLean vint réclamer ses \$7,000 avec intérêt à 6 p. c., l'hôtel Albion réclama \$11,000 avec le même intérêt, et la compagnie Donalson, de New-York, se fit payer \$45,000, étant la somme des billets de Braun, endossés par Hubert de Courval.

Quand toutes les différentes réclamations furent faites, il ne resta plus qu'un faible montant qui fut envoyé à la famille de Charles Gagnon, qui était allé cacher aux Etats-Unis la honte d'avoir un tel membre.

Celui-ci, réintégré dans la prison de Montréal, n'attendit pas qu'on lui infligea le châtement dû à ses crimes. Il avança par sa faute l'heure de sa mort.

Durant une nuit obscure de fevrier, un gardien de la prison distingua la silhouette d'un homme qui essayait d'escalader le mur à l'intérieur. Il lui ordonna de rebrousser chemin. Pour toute réponse, le prisonnier fit un suprême effort pour atteindre le sommet du mur. Alors le gardien, l'ayant couché en joue, lui tira une balle dans la tête. Lorsqu'on se précipita pour ramasser le prisonnier, on se trouva en face d'un cadavre. C'était celui du condamné à mort.